



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ministres des cultes

Question écrite n° 47577

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le système de protection sociale des agents du culte dépendant actuellement des caisses CAMAC et CAMAVIC. Plusieurs associations « Protection sociale et Caisse des cultes » s'interrogent sur les projets de réforme de leur système de protection sociale. Refonte des deux caisses en une seule, maintien d'un régime particulier, cotisation sur forfait équivalent au SMIC, pension équivalente au minimum vieillesse sont les informations qui parviennent à ces associations et à leurs assurés sociaux. Cependant devant la volonté d'information et de transparence souhaitée par les intéressés, elle demande au ministre des affaires sociales et du travail de prendre toutes les mesures nécessaires à une consultation des associations et assurés sociaux et à une prise en compte de leurs propositions.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47577

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 357